

L'axe gauche/droite

par André-Paul FROGNIER,

Chargé de Cours, Université Catholique de Louvain.

★

Dans la vie politique en Europe occidentale, la référence à un axe gauche/droite est constante, même si son actualité est parfois mise en cause au nom d'une hypothétique « fin » des idéologies. Les notions de gauche et de droite sont invoquées à la fois au plan des élites et de la masse. Il est difficile de préciser leur signification. Elles ont, sans aucun doute, un mélange de contenus fixes et de contenus variables. Leur *fonction* est plus claire que leur signification, du moins au niveau de la masse. Elle consiste surtout dans la capacité d'organiser le champ politique de façon simple, d'y situer les partis, les groupes et les hommes politiques, et de rendre plus aisée l'interprétation des actions et des décisions politiques. Elle permet surtout de rendre plus simple le vote, particulièrement dans un régime multipartiste. L'axe gauche/droite offre en effet un système simple permettant aux électeurs de comparer leur position à celle des partis et de voter alors pour les partis qu'ils estiment le plus proche d'eux. Sa fonction se rapproche donc de celle d'un « code ». Il est évident, enfin, que s'il s'agit d'une des dimensions importantes de la vie politique, elle n'en est pas la seule et que des sociétés peuvent connaître — comme la Belgique — plusieurs axes différents autour desquels s'organise l'activité politique.

Cet article a pour but de procéder à une première reconnaissance de l'axe gauche/droite en Belgique. Il sera donc essentiellement descriptif. On indiquera tout d'abord comment les positions sur cet axe ont été repérées dans le questionnaire. En second lieu, on situera sur cet axe les endroits où se placent l'ensemble des citoyens, ainsi que ceux où ils placent l'ensemble des partis. Enfin, on tentera une première et rapide incursion dans la signification que peut recouvrir l'axe gauche/droite en examinant ses relations avec une attitude politique très générale concernant le degré de satisfaction des répondants par rapport « à la vie en Belgique ».

1. L'opérationnalisation de l'axe gauche-droite.

Dans le questionnaire, la reconnaissance des positions individuelles sur l'axe gauche/droite a été effectuée par la question suivante :

357. Dans le domaine politique, vous savez qu'on parle de gauche et de droite. Voici une échelle. Où vous situez-vous vous-même ?

Le répondant doit alors se situer sur une échelle à 10 cases où il choisit une case. A gauche de l'échelle figure le mot « gauche » et à droite le mot « droite ». Le résultat est codé par un nombre de 1 à 10.

Quant à la reconnaissance des positions des partis telle que la perçoivent les répondants, elle a été réalisée de la même manière, avec la même échelle, où chaque répondant doit situer chaque parti. La question est la suivante :

359. Où placez-vous les partis politiques belges sur l'échelle gauche-droite ?

- a) le PSC,
- b) le CVP,
- c) —

Cette manière de poser ces questions offre aux répondants une vision graphique de l'axe gauche/droite et lui permet de nuancer sa position puisqu'il possède 10 possibilités de réponses. D'autre part, il n'y a pas une catégorie centrale, mais deux (cases 5 et 6), ce qui force ceux qui voudraient se situer au centre de choisir entre un centre plus à gauche et un centre plus à droite. Cette présentation permet aussi d'éviter de dénommer les catégories extrêmes (qu'elles soient à gauche ou à droite), ce qui pourrait gêner des répondants.

On ne veut pas préjuger ici du sens des regroupements que l'on peut effectuer sur cette échelle. On utilisera deux types de regroupement. Tout d'abord, on utilisera un regroupement en extrême-gauche (1 et 2), gauche (3 et 4), centre (5 et 6), droite (7 et 8) et extrême-droite (9 et 10). On emploiera aussi un regroupement gauche (1 à 5) et droite (6 à 10). D'autres regroupements sont certes encore possibles comme gauche (1 et 2), centre-gauche (3 et 4), centre (5 et 6), centre-droite (7 et 8), droite (9 et 10). La recherche d'un regroupement s'accordant à une conception réelle de l'axe gauche/droite supposerait une étude en soi, qui ne sera pas entreprise ici.

2. Localisation sur l'axe gauche-droite.

2.1. Localisation personnelle des répondants.

Où se situent les citoyens sur l'axe gauche/droite ? Le tableau I offre la réponse pour chacune des 3 régions et pour la Belgique.

TABLEAU I

	E-G (1-2)	G (3-4)	C (5-6)	D (7-8)	E-D (9-10)	\bar{x}^*	N**
Wallonie	16 %***	32	31	15	7	4,73	(288)
Bruxelles****	9	20	36	28	7	5,53	(325)
Flandre	2	14	30	36	18	6,61	(247)
Belgique	8	21	31	28	13	5,81	

- * Les moyennes sont calculées sur les scores de 1 à 10, dans ce tableau comme dans les suivants. Il s'agit donc de moyennes pondérées, chaque score étant pondéré par le nombre de répondants qui l'indiquent.
- ** Le total pour la Belgique n'est pas indiqué. Les résultats pour la Belgique résultent, en effet, d'une pondération effectuée sur les trois régions, laquelle rend ce total sans signification.
- *** Les pourcentages sont calculés sur le total N de chaque ligne. Ils ont été arrondis au nombre entier le plus proche, ce qui peut entraîner que le total diffère de 100.
- **** Il s'agit des 19 communes.

Il faut signaler que relativement peu de citoyens sont capables (ou acceptent) de se situer sur l'échelle. On en dénombre 57 % en Wallonie, 62 % à Bruxelles, 50 % en Flandre et, au total, 54 % en Belgique. En France, en Allemagne et en Italie, 75 % à 80 % du corps électoral sont capables de se situer sur l'axe. En Suisse cependant ce nombre est réduit à 58 % (1).

Les résultats moyens se situent entre 4,73 et 6,61 (2). Si l'on considère que le centre comprend les scores de 4 à 6, les scores de 4 à 5 pouvant être appelés ceux du centre-gauche et ceux de 5 à 6 du centre-droite, on constate que la Wallonie se situe au centre-gauche, Bruxelles au centre-droit et la Flandre à droite. La Belgique se place au centre-droit.

L'affirmation souvent entendue selon laquelle la majorité des citoyens se situerait au centre-gauche n'est donc vérifiée que dans le cas de

(1) R. INGELHART et D. SIDJANSKI, « Electeurs et Dimension Gauche-Droite », dans D. SIDJANSKI, C. ROIG, H. KERR, R. INGELHART et R. NICOLA, *Les Suisses et la Politique*, Herbert Lang, Berne,, Peter Lang, Francfort/M., 1975.

(2) Pour situer les moyennes sur l'axe, il faut savoir où placer les décimales des scores moyens. Dans l'échelle, il est logique de considérer que la case 1 comprend l'écart de 0 à 1 ; la case 2, de 1 à 2, etc... ; la case 10, comprenant ceux de 9 à 10. Les cases du centre recouvrent donc respectivement, pour la case 5, les scores de 4 à 5, pour la case 6, ceux de 5 à 6.

la Wallonie. Quel que soit le mode de dénomination utilisé pour les cases de l'échelle, on ne peut prétendre que Bruxelles, la Flandre et la Belgique dans son ensemble se situe en moyenne ailleurs que dans la droite de l'échelle (si l'on ne retenait, pour l'ensemble de la gauche, que les cases de 1 à 5, et, pour l'ensemble de la droite, les cases de 6 à 10, on trouverait, pour l'ensemble de la gauche les chiffres de 65 % en Wallonie, 48 % à Bruxelles, 31 % en Flandre et 46 % en Belgique. L'ensemble de la droite aurait donc respectivement 34 %, 52 %, 68 % et 55 %).

TABLEAU II

	E-G (1-2)	G (3-4)	C (5-6)	D (7-8)	E-D (9-10)	\bar{x}	N
Wallonie							
PSC	2 %*	10	34	39	15	6,61	(59)
PLP	8	8	52	16	16	5,84	(25)
PSB	24	53	16	4	3	3,58	(123)
RW	3	28	48	10	10	5,41	(29)
Bruxelles							
PSC/CVP	0	3	31	48	10	7,00	(58)
PLP/PVV**	0	6	42	42	8	6,60	(48)
PSB/BSP	25	51	23	2	0	3,28	(53)
DFD	7	21	38	28	5	5,51	(107)
Flandre							
CVP	0	7	20	49	23	7,39	(98)
PVV	0	9	26	35	30	7,09	(23)
BSP	8	36	40	4	12	4,84	(25)
VU	0	10	35	43	12	6,80	(49)

* Les % sont calculés sur le total N de chaque ligne. Ils ont été arrondis comme dans le tableau I.

** Sur le problème posé par le cartel FDF-PLDP, cf Introduction.

Il est intéressant de distinguer dans l'échantillon les électorats des différents partis. Où ces électorats se situent-ils sur l'axe gauche/droite ? Le tableau II montre la situation.

Le tableau II illustre bien, dans les moyennes, le glissement vers la droite qui se réalise en passant de la Wallonie à Bruxelles et de Bruxelles à la Flandre. La seule exception est celle du PSB qui paraît se situer très légèrement plus à gauche à Bruxelles qu'en Wallonie, ce qui peut étonner. L'examen des répartitions par catégorie permet de se rendre compte cependant que cette différence est due surtout au pourcentage de centristes plus important à Bruxelles qu'en Wallonie, ce qui influence la moyenne pondérée.

En examinant le tableau parti par parti, on peut procéder à quelques constatations intéressantes. L'étalement des électorats sur l'axe suit, dans chaque région, le même ordre. L'électorat le plus à droite est celui du

PSC/CVP, suivi du PLP/PVV, de celui des partis communautaires et enfin de celui du PSB/BSP. L'électorat social-chrétien se situe notamment plus à droite que l'électorat libéral, dans les trois régions, sur toutes les catégories de l'axe, avec la seule exception de l'extrême-droite en Wallonie et surtout en Flandre où le PVV semble y trouver une frange importante de son électorat (30 %).

On remarque également que parmi l'électorat des partis communautaires, c'est celui du RW qui apparaît le plus à gauche, très proche cependant de celui du FDF, l'électorat de la VU se démarquant plus nettement vers la droite. L'électorat de ces partis contient un fort contingent de centristes, ce qui ne signifie pas nécessairement, et pour tous, une « neutralité » par rapport aux problèmes politiques, mais que leur intérêt peut être centré sur d'autres dimensions de la vie politique, comme celle du clivage des attitudes pro-unitaires et pro-fédéralistes, clivage qui pourrait être « perpendiculaire » à l'axe gauche/droite (3).

2.2. Localisation des partis par les répondants.

Comment les citoyens perçoivent-ils la *position des partis* sur l'axe gauche/droite ? C'est grâce à la question 359 (ci-dessus) qu'on peut

TABLEAU III

	Localisation moyenne par l'ensemble des répondants				Localisation moyenne par les électeurs de chaque parti			
	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique
PSC	7,81	7,67	7,16	7,45	7,68	7,55*		7,76
CVP	8,08	7,83	7,88	7,93		*	8,18	8,20
PLP	7,04	7,23	6,51	6,78	6,97	7,14		6,78
PVV	7,09	7,07	6,68	6,85			7,47	7,46
PSB	2,97	3,43	3,55	3,33	2,76	3,71		2,85
BSP	3,07	3,41	3,81	3,52			4,42	4,33
FDF	5,51	6,02	5,25	5,45		6,19		6,22
RW	5,31	5,24	5,03	5,15	5,26			5,25
VU	5,68	5,73	6,30	6,03			6,76	6,75
PC	1,71	1,68	2,09	1,91				2,41

* Les partis — ou ailes de partis — flamands ne sont pas présentés vu le nombre trop faible de répondants dans l'échantillon.

apporter une réponse. Le tableau III renseigne sur la localisation des partis, par l'ensemble des répondants de chaque région, ainsi que par les électeurs des partis en cause.

(3) Ce problème sera approfondi lors d'études ultérieures. Sur des éléments dans ce sens, cf A.P. FROGNIER, V. McHALE et D. PARANZINO, *Votes, clivages socio-politiques et développement régional en Belgique*, Vander, Louvain, Paris, 1974.

Le tableau III confirme tout d'abord les conclusions tirées de l'examen des moyennes du tableau II. Le rangement des partis sur l'axe permet de constater que, partout, le PSC/CVP est situé plus à droite que le PLP/PVV ; ensuite que, parmi les partis communautaires, le RW est situé le plus à gauche, la VU la plus à droite et le FDF entre les deux.

Une autre comparaison peut être faite entre les tableaux II et III, plus précisément entre les scores moyens des électors sur l'axe gauche/droite (tabl. II) et les scores moyens que ces mêmes électors accordent au parti pour lequel ils votent (tabl. III : localisation moyenne par les électeurs de chaque parti). Cette comparaison permet de voir la différence entre la position propre des répondants et la position qu'ils donnent à leur parti. En Wallonie, on constate que le PSC et le PLP sont placés plus à droite par leur électorat que ne l'est cet électorat lui-même [PSC : $d(4) = 1,07$; PLP : $d = 1,13$]. Le PSB est, au contraire, placé plus à gauche (PSB : $d = -0,82$). Le RW est situé légèrement plus à gauche (RW : $d = -0,15$). A Bruxelles, tous les partis sont situés plus à droite que leur électorat (PSC : $d = 0,55$; PLP : $d = 0,54$; PSB : $d = 0,43$; FDF : $d = 0,68$). En Flandre, enfin, le CVP et le PVV sont localisés plus à droite (CVP : $d = 0,79$; PVV : $d = 0,38$). Le PSB est placé un peu plus à gauche (PSB : $d = -0,42$), comme la VU ($d = -0,16$). Si l'on excepte donc le cas du PSB, en Wallonie (surtout) et en Flandre, les électors sont donc en majorité plus à gauche que la position qu'ils accordent à leur parti et ce, surtout, en ce qui concerne le PSC et le PLP en Wallonie où la différence dépasse l'unité sur l'axe gauche/droite.

Il est intéressant également de comparer, dans le tableau III, la manière dont l'ensemble des citoyens localise les partis avec celle dont les électeurs localisent le parti pour lequel ils votent. En Wallonie, l'ensemble des citoyens voit tous les partis plus à droite que leurs électeurs ne les voient, mais les différences sont très faibles. A Bruxelles, les citoyens voient le PSC et le PLP plus à droite que leurs électeurs ne les considèrent, tandis que le PSB et le FDF sont perçus plus à gauche, mais ici encore avec des différences ténues. En Flandre, les citoyens considèrent, cette fois, tous les partis plus à gauche que leurs électeurs ne les situent, avec des différences qui restent faibles, sauf pour le PVV, qui est perçu plus à gauche avec une différence de $-0,78$.

Les résultats pour la Belgique permettent de procéder à une comparaison avec ceux d'autres pays où des questions similaires ont été posées.

(4) d = différence entre le score moyen du tableau III et celui du tableau II. Si d est positif, il indique que la différence est orientée vers la droite (le parti est situé plus à droite que ses électeurs) ; si d est négatif, que la différence est orientée vers la gauche (le parti est situé plus à gauche que ses électeurs).

C'est le cas pour l'Italie (1967), la France (1968), l'Allemagne (1970) et la Suisse (1972). Grâce aux sondages réalisés dans ces pays, on peut comparer les scores moyens donnés par l'ensemble des répondants de chacun des pays aux partis communistes, socialistes et chrétiens (5), avec ceux des répondants de l'enquête belge. Le tableau IV en exprime le résultat.

TABLEAU IV

	Italie	France	Allemagne	Suisse	Belgique
Partis communistes . . .	1,32	1,32	1,65	1,65	1,91
Partis socialistes . . .	3,63	3,41	3,85	3,74	3,43
Partis chrétiens . . .	6,05		6,71	7,15	7,69

On voit qu'en Belgique le PC/KP est placé légèrement plus à droite que dans les autres pays. Le PSB/BSP se situe quasiment au même niveau que les socialistes français. Le PSC/CVP est plus à droite en Belgique que les partis chrétiens dans les quatre autres pays. Il est intéressant d'observer comme la similitude des localisations dans les cinq pays, surtout des communistes et socialistes, traduit une culture politique commune.

3. L'axe gauche-droite et la satisfaction par rapport à la vie en Belgique.

On n'entrera pas véritablement ici dans le problème de la signification de la gauche et de la droite. On y fera seulement une brève incursion en étudiant les relations que cet axe peut avoir avec une attitude choisie comme la plus générale possible et qui ne concerne pas directement le domaine politique. Les notions de gauche et de droite peuvent-elles recevoir un sens « dans la vie de tous les jours » ? C'est ce qu'on a étudié en croisant l'axe gauche-droite et l'échelle issue de la question suivante :

337. *Nous aimerions savoir ce qu'on pense en Belgique de la vie dans notre pays. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre vie dans la société ?*

Le répondant doit alors, comme dans le cas de la question 357 se situer sur une échelle à 10 cases. A gauche de l'échelle figurent les mots « très insatisfait » et à droite « très satisfait ». Le résultat est codé par un nombre de 1 à 10.

(5) Cf R. INGELHART et D. SIDJANSKI, *op. cit.* Les résultats pour les quatre pays étant présentés sur une échelle de 0 à 100, on les a transformés pour être comparables avec ceux de l'échelle de 1 à 10, en divisant les résultats par 10 et en ajoutant 10 % de son résultat moyen à chaque parti.

Le tableau V exprime les réponses.

TABLEAU V

	Non-satisfaits (1-5)*	Satisfaits (6-10)	N
Axe gauche/droite			
Wallonie			
(1-5)**	40 %***	60	(182)
(6-10)	18	82	(95)
Bruxelles			
(1-5)	32	68	(155)
(6-10)	21	79	(165)
Flandre			
(1-5)	25	75	(76)
(6-10)	16	84	(163)

* Il s'agit du regroupement des 5 premières catégories de l'échelle de la question 337.

** Il s'agit du regroupement des 5 premières catégories de l'échelle de la question 357.

*** Les pourcentages sont calculés sur le total N de chaque ligne. Ils ont été arrondis comme dans le tableau 1.

Avant l'examen du tableau, il est intéressant de constater que plus de gens s'estiment satisfaits qu'insatisfaits : 68 % contre 32 % en Wallonie, 73 % contre 21 % à Bruxelles et 81 % contre 19 % en Flandre.

Le tableau révèle une relation certaine entre les deux variables. Bien que la majorité de l'ensemble de la gauche (1-5) et de l'ensemble de la droite (6-10) soient dans la catégorie des satisfaits, on aperçoit facilement qu'il y a plus de non-satisfaits chez les gens de gauche et plus de satisfaits chez les gens de droite. Quant aux variations régionales, on observe que l'ensemble de la gauche est plus insatisfait en Wallonie qu'à Bruxelles et à Bruxelles qu'en Flandre. Par contre, l'ensemble de la droite subit moins l'influence régionale.

L'axe gauche/droite ne paraît donc pas exclusivement lié à la scène politique et spécifiquement au système des partis. Sans doute concerne-t-il une attitude plus globale dont l'origine et le sens restent encore très largement à découvrir.

Summary : Left/right continuum.

This article is concerned with the relevance of the Left/Right continuum for the Belgian voters.

It shows the distribution of the voters along the Left/Right axis, and how the electorate in general and this of each party locate the parties on this axis.

It compares also the case of Belgium with this of other countries.

